

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Arrêté

Portant nomination du président du complexe d'enseignement agricole dénommé « Réseau des ENIL's ».

Le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Vu le code rural et de la pêche maritime;
Vu le décret n° 81-418 du 23 avril 1981 relatif aux complexes d'enseignement agricole, notamment ses articles 4 et 7 ;
Vu l'arrêté du 4 mars 2005 portant approbation de la convention constitutive du complexe d'enseignement agricole dénommé « Réseau des ENIL' ».

Arrête

Article 1^{er}

Monsieur Philippe MARCHAL, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est nommé président du complexe d'enseignement agricole dénommé « Réseau des ENIL's » en remplacement de Madame Catherine BLAIZOT.

Article 2

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel du Ministère chargé de l'agriculture*.

Fait à Paris, le

Pour le Ministre et par délégation

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Marion ZALAY

